

DOSSIER DE CANDIDATURE 2024



Frontignan la Peyrade

FESTIVAL DU MUSCAT 2024 FRONTIGNAN LA PEYRADE

Du Samedi 20 au dimanche 21 juillet 2024

Horaires d'ouverture au public :

Samedi 20 juillet : 18h – 23h

Dimanche 21 juillet : 10h - 15h

L'installation des commerçants se fera le Samedi 20 juillet à 16h

Date limite dépôt dossier de candidature : lundi 22 avril 2024

Renseignements auprès du service Action économique et commercial au 04 67 18 54 77

DEMARCHE ECO-RESPONSABLE :

Tous les évènements de la Ville de Frontignan s'inscrivent dans une démarche éco-responsable et les exposants qui seront sélectionnés devront s'engager à respecter les procédures qui seront mises en place pour l'évènement (tri des déchets, mise en place d'une consigne et de vaisselle réutilisable, interdiction du verre...).

Les places étant limitées, les candidatures seront soumises à l'arbitrage d'une commission municipale, (Composée d'élus et de techniciens). Nous porterons une attention particulière aux candidatures d'artisans et commerçants locaux.

POSTULER

Si vous souhaitez participer à l'édition 2024, vous devrez nous adresser votre dossier de candidature comportant obligatoirement les éléments suivants :

- Une **lettre de motivation** détaillant votre activité et les produits que vous allez vendre sur le marché ;
- Le **formulaire d'identification** du candidat dûment complété ;
- Les **photographies en couleur** de vos produits et de votre stand ;
- Les **documents administratifs** justifiant votre situation (*voir tableau en page 5*).

Attention : tout dossier incomplet ne sera pas instruit

TARIF

50€ l'emplacement du samedi 20 au dimanche 21 juillet.

Paiement par chèque (sous réserve de la sélection de votre candidature).

ENVOYER VOTRE DOSSIER

Ces documents (ci-après) sont à retourner par voie postale à l'adresse suivante :

Mairie de Frontignan

Hôtel de ville – Service Action économique et commerciale

34110 Frontignan

Clôture des candidatures le lundi 22 avril 2024

FORMULAIRE D'IDENTIFICATION

Responsable

NOM :

Prénom :

Raison sociale :

N° SIRET :

Personne(s) habilitée(s) à représenter le titulaire si absent le jour de l'événement :

1.

2.

Coordonnées

Adresse :

Tél. portable : Tél. fixe :

E-mail :

Site web :

Catégorie

Cochez la case correspondante :

Artisan Commerçant Producteur

Emplacement *

* Les demandes seront respectées dans la mesure du possible (stock fournisseur chalet, emplacement...)

Dimension du stand :

- 2m
- 3m
- 4m
- 5m
- 6m

Besoin en électricité :

- Oui
- Non

Puissance électrique * :

..... kW

..... Ampères

Prise :

- Monophasée
- Triphasée

* Si vous ne connaissez pas votre puissance électrique, merci de nous communiquer la liste du matériel que vous souhaitez brancher dans le chalet.

Informations Festival du Muscat 2024

1^{ère} candidature au Festival du Muscat ?

- Oui Non

Si non, nombre de participations au Festival du Muscat fois

Produits proposés/Secteur d'activité :

Cochez une seule catégorie

- Alimentation
- Restauration



PRODUITS PROPOSÉS / TYPE DE RESTAURATION PROPOSÉE
(liste exhaustive)

Produit principal	Fourchette de prix (€)	Fabrication artisanale Oui / Non	Revente Oui / Non	Provenance produits si fabrication / Localisation fournisseur si revente
Produits secondaire	Fourchette de prix (€)	Fabrication artisanale Oui / Non	Revente Oui / Non	Provenance produits si fabrication / Localisation fournisseur si revente

BOISSONS PROPOSÉES (préciser softs, boissons alcoolisées, ...)

A noter : « petite licence à emporter » à fournir pour la vente d'alcools des groupes 1 et 3

Vente d'alcool interdite après 22h

Produits	Fourchette de prix (€)	Fabrication artisanale Oui / Non	Revente Oui / Non	Provenance produits si fabrication / Localisation fournisseur si revente

MOTIVATION DE LA DEMANDE

(Area with 25 horizontal dotted lines for writing the motivation)

Je soussigné..... , m'engage à respecter la dimension éco-responsable du Festival du Muscat 2024.

Le,

Signature :

LISTE DES DOCUMENTS À FOURNIR

CONCERNE TOUS LES CANDIDATS :

- Photocopie d'une pièce d'identité
- Attestation d'assurance multirisque professionnelle **couvrant l'activité ambulante** (« foires et marchés »)

+ SELON VOTRE CATÉGORIE :

COMMERCANT	ARTISAN	PRODUCTEUR
<ul style="list-style-type: none"> • Extrait KBIS • Photocopie de la carte de commerçant ambulant en cours de validité <i>(sauf pour les professionnels domiciliés à Frontignan)</i> • Labels, certifications des produits (le cas échéant) 	<ul style="list-style-type: none"> • Extrait KBIS • Photocopie de la carte d'artisan ambulant en cours de validité <i>(sauf pour les professionnels domiciliés à Frontignan)</i> • Labels, certifications des produits (le cas échéant) 	<ul style="list-style-type: none"> • Extrait KBIS • Attestation d'inscription à la MSA de l'année en cours OU attestation de "producteur vendeur" délivrée par la Chambre d'Agriculture • Relevé parcellaire d'exploitation de l'année en cours • Labels, certifications des produits (le cas échéant)

+ POUR LES EXPOSANTS EN ALIMENTAIRE :

- Assurance avec mention « intoxication alimentaire »
- Récépissé de la déclaration concernant les établissements préparant, transformant, manipulant, exposant, mettant en vente, entreposant ou transportant des denrées animales ou d'origine animale (Cerfa 13984*03) - *Cette déclaration est valide tant qu'il n'y a pas de modification de l'activité*

+ POUR LES ACTIVITÉS DE RESTAURATION RAPIDE ET VENTE À EMPORTER :

(Établissement proposant la vente au comptoir d'aliments et de boissons présentés dans des conditionnements jetables, que l'on peut consommer sur place ou emporter)

- Attestation de formation en matière d'hygiène alimentaire HACCP ou Diplôme de formation dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration (décret 2011-731 du 24 juin 2011 : <http://www.legifrance.gouv.fr> décret entré en application le 1^{er} octobre 2012) - attestation valable sans limite dans le temps

+ POUR LES ACTIVITÉS APICOLES :

- Récépissé de déclaration Cerfa 13995*4 : déclaration de détention et d'emplacement de ruches - récépissé à transmettre tous les ans.

+ POUR LE DÉBIT DE BOISSONS (boissons avec alcool du 3^{eme} groupe uniquement) :

- Récépissé de la déclaration Débit de boissons à consommer sur place ou à emporter (Cerfa 11542*05) - Cette déclaration est valide tant qu'il n'y a pas de modification de l'activité.

+ POUR LES PERSONNES HABILITÉES À REPRÉSENTER LE OU LES TITULAIRES

POUR LES SALARIÉS	POUR LES CONJOINTS COLLABORATEURS
<ul style="list-style-type: none">• Photocopie de la pièce d'identité• Photocopie du contrat de travail ou attestation de travail• Photocopie du dernier bulletin de salaire	<ul style="list-style-type: none">• Photocopie de la pièce d'identité• Photocopie de la carte conjoint collaborateur <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none">• Photocopie de l'attestation conjoint collaborateur de la Chambre de Commerce ou de la Chambre des métiers et de l'artisanat

PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel recueillies à partir du présent formulaire font l'objet d'un traitement exclusivement destiné à l'organisation et à la mise en œuvre de la mission d'intérêt général de la gestion de la restauration ambulante du Marché de Noël pris en charge par la Ville de Frontignan.

Ces données sont nécessaires à l'instruction de votre demande d'autorisation d'occupation d'un emplacement sur le Marché de Noël de la Ville de Frontignan.

Dans le cas où votre demande serait acceptée, vos données personnelles pourront être conservées tout au long de la durée de votre autorisation d'occupation, puis un an à compter de la date de fin de votre activité sur le Marché de Noël.

Ces délais passés, ces données ainsi que les documents fournis à l'appui de votre demande et constituant votre dossier d'exposant seront détruits.

Dans le cas où votre demande ne serait pas acceptée, vos données personnelles pourront être conservées un an à compter de la date de réception de votre demande.

Ce délai passé, ces données et les documents fournis à l'appui de votre demande seront détruits.

Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles et d'en obtenir une copie, ainsi que d'un droit de rectification de données personnelles inexactes.

Sous réserve de préciser le motif justifiant la mise en œuvre, vous disposez également d'un droit d'effacement de vos données personnelles, ainsi que d'un droit de limitation du traitement de celles-ci.

Enfin, vous disposez d'un droit d'opposition au traitement de vos données personnelles.

Si un tel droit est exercé à l'égard de données indispensables à la gestion du Marché de Noël, l'exercice de ce droit équivaldra au renoncement de votre part à occuper un emplacement sur le Marché de Noël.

Cette demande peut être effectuée à tout moment selon les modalités prévues dans le règlement du marché concerné.

Pour l'exercice de l'ensemble de vos droits ou toute information sur le traitement de données personnelles géré par le service action économique et commerciale de la Ville de Frontignan, vous pouvez contacter soit :

- Directement ce service gestionnaire : Service Action économique et commerciale – Place de l'Hôtel de Ville – 34110 Frontignan / accueil@frontignan.fr, – 04.67.18.54.77
- Le Délégué à la protection des données (DPO) : Mairie de Frontignan – Délégué à la protection des données (DPO) – Hôtel de Ville – 34110 Frontignan / dpo@frontignan.fr

En cas d'exercice d'un ou plusieurs de vos droits, veuillez préciser sur quelles données de traitement votre demande porte et accompagner celle-ci de la copie de votre pièce d'identité.

En cas d'insatisfaction quant à la manière dont vos données personnelles ou vos demandes relatives à ces dernières sont traitées, vous pouvez prendre contact avec la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 PARIS Cedex 07 www.cnil.fr

